

# DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le

ID : 034-263400194-20240422-439-DE

S<sup>2</sup>LOW



Séance du 19 avril 2024,

L'an deux mille-vingt-quatre et le 19 avril à 14h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est assemblé sous la Présidence de Monique GALEOTE, Vice-Présidente

## Délibération n° 439

### Objet :

**Affectation du résultat 2023 de l'EHPAD**

### Vote :

Nombre de conseillers en exercice : 13  
Présents ou représentés : 8  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0

### Présents :

Ahmed KASSOUH, Marc PIMPETERRE, Monique GALEOTE, Michel PANIS, Gilbert MARTINEZ, Marie-Pierre DELCROIX, Michèle NICOL, Damien ALIBERT

### Représentés :

**Non représentés :** Gaëlle LEVEQUE, Magali STADLER, Laurent MAITRE, Edith POMAREDE, Marie THOMANN,

**Secrétaire de séance :** Guilhem RAMBAUD

Vu la délibération n°437 relative à l'ERRD 2023 de l'EHPAD l'écureuil,

Vu le CPOM en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021,

Considérant le déficit constaté en 2023, il conviendrait de le reprendre en report à nouveau déficitaire.

### **Le Conseil d'Administration après avoir délibéré sur cette affaire :**

**DIT** que le déficit 2023 de 223 766,37 € est affecté en report à nouveau déficitaire (compte 11934),

**AUTORISE** Madame la Présidente et Madame la Vice-Présidente à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**CHARGE** Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente de notifier la présente à Monsieur le Sous-Préfet de Lodève

Fait à Lodève le 22 avril 2024

Pour copie conforme

La Vice-Présidente du CCAS  
Monique GALEOTE

